



A D E B
V B A

ELEVATING CONSTRUCTION TOGETHER



LEGAL
BOARD

Réunion du 30/05/2024

ORDRE DU JOUR

- 1. L'équilibre du contrat et clauses illicites dans les contrats d'entreprises B2B :**
présentation Schoups
 - Article 5-52 Livre 5 Code Civil– les clauses abusives
 - Art. 4 Loi Marchés Publics
 - Code de Droit Economique : art. VI, 91/3 & 91/4 & 91/5 DCE

- 2. Obligations d'information de la part de l'adjudicateur :** présentation Eubelius.
Questions/réponses dans le cadre d'une procédure de placement, négociations orales, contacts avec l'adjudicateur dans le cadre d'une soumission de prix, contacts avec l'adjudicateur après la soumission de l'offre ou après que la décision d'attribution a été prise, ...

- 3. Modèles de contrats de société momentanée :** présentation Embuild

- 4. Divers, tour de table et actualités de l'ADEB**
 - Modernisation de l'agrément
 - La médiation dans la construction

- 5. Dates et thèmes des prochaines réunions :** 19/09/2024 – 05/12/2024